



## MAIRIE DE LIANCOURT SAINT-PIERRE (60240)

### PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2015

Le vingt et un septembre deux mille quinze à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liancourt Saint Pierre, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

**Etaient présents** : Stephen HOPKINS, Laurent LAROCHE, Sylvain LE CHATTON, Jérôme LEROY, Franck LIGER, Fabienne MAHE, Laurent DEREGNAUCOURT, Alexandre CHAPELON,

**Pouvoirs** : Sarah ENTZMANN donne pouvoir à Jérôme LEROY, Raphaël DECIUS donne pouvoir à Sylvain LE CHATTON, Angélique HYRNIUKA donne pouvoir à Franck LIGER, Chloé LE FEUR donne pouvoir à Fabienne MAHÉ

**Etaient absents** : Jérôme CORNU, Janine COURTOIS, Benjamin VELLUET

Jérôme LEROY a été nommé secrétaire

oooooooooooo

La séance est ouverte à 20 h 10 sous la présidence de M. LE CHATTON Sylvain, Maire, qui annonce l'ordre du jour.

#### ORDRE DU JOUR (session ordinaire)

-  Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14 septembre 2015.
-  Assainissement – Contrôle à la Parcelle du SPANC
-  Aire de jeux, choix du revêtement pour le sol
-  Remboursement chèque salle des fêtes – (délibération)

#### Débat sans délibération / Informations diverses :

-  Point sur les finances, réalisation du budget et projection de trésorerie pour la fin de l'année
-  Remise en état du chemin déchetterie / Demande de Lierville pour goudronnage route de Lierville
-  GROUPAMA : choc de véhicule par le conseil départemental sur candélabre Route de la Gare
-  Département de l'Oise : dossiers de demande de financement en instance
-  SE 60 : présentation lancement devis pour 7 armoires
-  Préfecture : élections municipales complémentaires de la commune de Thibivillers
-  Report Enquête Publique Serqueux-Gisors
-  Débat sur les investissements 2016, dossiers à élaborer par les commissions

oooooooooooo

➤ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14/09/2015

Le compte rendu du Conseil Municipal du 14 septembre 2015 est approuvé par l'ensemble des membres présents

➤ Assainissement – Contrôle à la Parcelle du SPANC

Le Conseil a reçu M. Pascal LAROCHE (Vice-Président de la Communauté de Commune en charge du service public d'assainissement non collectif « SPANC ») et M. Julien PREVISANI (Ingénieur Eau/Assainissement de la Communauté de Commune) afin de répondre aux diverses questions des élus concernant le contrôle de l'assainissement.

M. Pascal LAROCHE et Julien PRÉVISANI informent que le contrôle et le diagnostic des assainissements en non collectif sont obligatoires depuis 2012 et ne peuvent être effectués que par la Communauté de Commune du Vexin Thelle puisqu'elle a été mandatée pour cette étude. Elle est renouvelable tous les 8 à 10 ans.

Dans le cas d'une vente le contrôle devra avoir moins de 3 ans. L'acheteur aura 1 an pour se mettre en conformité. Par contre, il n'y aura pas de diagnostic pour les maisons récentes de moins de 8 ans. Si l'étude à la parcelle est réalisée en cas de vente, la valeur de la mise en conformité facilite la négociation.

Ce contrôle durera à peu près 20 à 40 minutes, il se fait à l'extérieur et est non destructif puisqu'il se fait par caméra. Les administrés recevront un avis de passage.

Le tarif est de 100 € par système. Les administrés recevront une facture du Trésor Public. Il est possible de régler en 4 mois ou d'étaler le montant sur 4 ans.

Si un administré refuse, il lui sera facturé le prix de la prestation (100 €) majoré de 100% par année de refus, soit 100 € + 100 € pour la 1<sup>ère</sup> année et ainsi de suite pour les années suivantes.

➤ Aire de jeux, choix du revêtement pour le sol

Vu les devis concernant le choix du revêtement pour le sol, Sylvain LE CHATTON demande à Franck LIGER de réunir la commission pour choisir le devis le plus intéressant.

Suite au débat, le Conseil se prononce majoritairement pour la protection totale du sol.

➤ Remboursement chèque salle des fêtes – (délibération)

Suite à une erreur de contrat concernant Madame DAMBLANT Catherine domiciliée à Liancourt Saint-Pierre (Oise) ayant loué la salle des fêtes les 19 et 20 septembre 2015,

Le Conseil décide de procéder au remboursement du chèque d'un montant de 125,00 € réglé le 05 février 2015.

**ADOPTÉ : à 11 voix POUR et 4 ABSTENTIONS**

## INFORMATIONS DIVERSES :

### **Point sur les finances, réalisation du budget et projection de trésorerie pour la fin de l'année :**

M. Stephen HOPKINS fait un état des recettes et dépenses réalisées sur l'année 2015. Une projection est également réalisée jusqu'à décembre. L'objectif de cet exposé est que le conseil soit informé de l'état des finances communales avant de réfléchir aux investissements et demandes de subventions pour 2016.

### **Remise en état du chemin déchetterie / Demande de Lierville pour goudronnage route de Lierville :**

Monsieur le Maire de LIERVILLE a fait une demande auprès de Sylvain LE CHATTON pour une prise en charge de goudronnage sur 250 m de voirie du côté chemin de la déchetterie pour une somme de 5 000€. Vu que cette décision était dans un délai très court et avait lieu avant le conseil, Sylvain LE CHATTON n'a pas répondu favorablement.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite au goudronnage et approuve la décision du Maire.

### **GROUPAMA : choc de véhicule par le conseil départemental sur candélabre Route de la Gare :**

Un dossier a été ouvert auprès de l'assureur.

### **Département de l'Oise : dossiers de demande de financement en instance :**

Sylvain LE CHATTON fait lecture du courrier reçu du Département de l'Oise concernant les demandes de subvention. Le Département demande à ce que les dossiers soient renouvelés tous les 2 ans sinon la demande sera classée sans suite.

Concernant la demande de subvention pour la réhabilitation des trottoirs Rue du Donjon, le Conseil ne souhaite pas faire la demande de dérogation.

### **SE 60 : présentation lancement devis pour 7 armoires :**

Suite au rapport de SE60, 4 armoires commandant l'éclairage public ont été classées comme mettant en danger la vie d'autrui. Des travaux de réhabilitation sont donc nécessaires.

Laurent DEREGNAUCOURT annonce le montant des armoires, soit à peu près 8 000 € TTC, subvention déduite. D'autre part, 40 lanternes nécessitent une mise en conformité pour un montant de 25 000 € TTC.

Pour l'année prochaine, Sylvain LE CHATTON demande de prévoir un budget d'environ 10 000 € pour les armoires et 25 000 € pour les lanternes.

Dans le cadre du contrôle obligatoire des installations électriques, Franck LIGER a fait une demande de devis auprès de l'APAVE, le coût de l'étude est de 780 €.

 **Préfecture : élections municipales complémentaires de la commune de Thibivillers :**

Suite à la démission du Maire de Thibivillers, une modification du nombre de représentants d'Élus à la CCVT a lieu. Le 9 mars 2015, un accord local avait été trouvé mais invalidé par le conseil constitutionnel. Le Préfet a décidé d'appliquer la Loi puisqu'il n'y a pas d'accord local.

 **Report Enquête Publique Serqueux-Gisors :**

Sylvain LE CHATTON fait lecture du courrier reçu. L'enquête publique Serqueux-Gisors est reportée au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

 **Débat sur les investissements 2016, dossiers à élaborer par les commissions :**

Sylvain LE CHATTON demande à ce que les commissions se réunissent rapidement pour étudier les dossiers de demande de subventions.

Sylvain LE CHATTON rappelle deux échéances importantes pour l'étude des subventions :

- Le 4 Novembre 2015 : réunion du Département
- Mars : réunion de la DETR

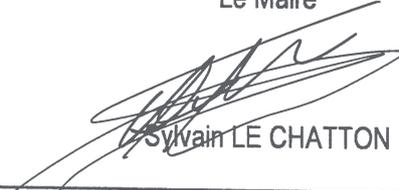
Sylvain LE CHATTON précise qu'à présent les communes peuvent solliciter la subvention auprès des 2 organismes pour le même projet.

**Les projets d'investissement de l'année 2016 :**

- Vidéo protection (parking de la Gare, ...)
- Eglise : toiture, vitraux, toile
- Ecole : partie RPI derrière la boucherie
- Atelier
- Voirie : rue du Fournil, déversement de l'eau de la rue de la Croix Rouge

Sylvain LE CHATTON demande à ce que les commissions d'appel d'offres et de sécurité se réunissent.

*L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 23 h 49.*

<p>Le Maire</p>  <p>Sylvain LE CHATTON</p>	<p>Le secrétaire de séance</p>  <p>Jérôme LEROY</p>
---	--